ce un homme de peine, qui s'est fait régler son compte samedi soir, 29 avril, et n'a pas reparu depuis ce moment.

M. Lepoutre a déposé une plainte au commissariat du 1er arrondissement. La réparation à faire au matériel représentant une somme de quatre cent cinquante francs.

A propos du 1er Mai. — Quelqu'un qui ne doit pas être content, c'est M. Emile Moreau. Avez-vous remarqué avec quelle désinvolture M. le Maire lui a signifié son congé ? Il nous faut des députés pris parmi les ouvriers parce qu'eux seuls feront triompher à la Chambre nos revendications. Or, M. Emile n'a jamais été et moins que jamais est un ouvrier. C'est un affreux bourgeois qui ne peut plus, comme en 1881, parler des cyniques gredins qui voulaient le faire crever de faim. Il est riche, donc il est suspect.

Pauvre citoyen Moreau !

Quant à M. Dron, il s'est, lui, crânement posé comme l'adversaire de la loi des huit heures, et il en a donné d'excellentes raisons.

Enfin les violences des socialistes pour contraindre les autres à marcher avec eux leur préparent de nombreuses défections. Ils ne savent pas respecter la liberté, la liberté leur jouera de mauvais tours. Les Français ne supporteront pas plus longtemps la tyrannie des foules que celle des individualités.

Par ce temps de sécheresse persistante, l'initiative prise par certains industriels ne devrait-elle pas trouver des imitateurs ? Rue des Longues-Haies, rue d'Avelghem, des bornes-fontaines distribuant les eaux potables des forages des usines Motte fils, A. Motte et Cie, peigneurs, et Et. Motte et Cie, filateurs de coton, ont été installées et font la joie des ménagères de ces quartiers.

Si l'on pense au service important que bien des industriels rendraient à leurs voisins en suivant l'exemple d'usines qui, pourtant, sont tributaires du service des eaux de la Lys, on ne doute pas que, signaler le fait, c'est provoquer de nombreuses installations de ce genre, et ce serait, pour bien des ménages, un acte généreux qui ne peut qu'attirer, à ceux qui l'accomplissent, la reconnaissance de leurs concitoyens.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté préfectoral en date du 27 avril, la société de musique « La fanfare des Rigolos de l'Entrepont » est autorisée à se constituer légalement.

Siège social : angle de la Grande-Rue et de la rue d'Avelghem, chez M. Edmond Vanquathem, cabaretier.

Tribunal de simple police de Roubaix. — L'audience du jeudi 4 mai 1893 était présidée par M. Petit, juge de paix; M. Chapé, commissaire de police, remplissait les fonctions d'officier du ministère public. L'audience n'a guère offert aucune cause bien saillante; elle a été aussi terne que les précédentes.

Nous n'insisterons pas sur le détail des amendes infligées pour ivresse, violences légères, etc. C'est toujours, et toujours la même chose — sans la moindre variante. Citons seulement ce fait que la salle a été, à diverses reprises, assez houleuse pour amener M. le juge de paix, qui parait cependant la mansuétude même, à parler de faire évacuer la salle.

Communications diverses

« Fanfare Delattre ». — Les musiciens de la *Fanfare Delattre* sont instamment priés de ne pas manquer à la répétition générale qui aura lieu ce soir, car il leur sera donné des instructions pour la sortie de dimanche prochain.

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Une grève d'ouvriers teinturiers. — Vendredi matin, onze ouvriers teinturiers sur dix-sept que comprend l'établissement de teinture de MM. Campion frère et sœur, rue du Cœur Joyeux, ont réclamé la limitation à dix heures de la journée de travail, et une augmentation de trois centimes à l'heure, soit trente centimes par jour, sur le salaire actuel de douze heures. Comme il n'a pas été fait droit à leur demande, ces ouvriers, domiciliés pour la plupart à Roubaix, ont quitté l'établissement. Les six autres ouvriers continuent à travailler. Aucun incident ne s'est produit jusqu'à midi.

Les grévistes de Roubaix ont fait, jeudi matin, une tentative, qui a, d'ailleurs, avorté, près des ouvriers d'une teinturerie de la ville, afin de les engager à quitter leurs occupations.

Des mesures ont été prises pour assurer la liberté du travail.

Une conférence par le Révérend Père Van Tricht. — Mardi prochain 9 mai, à 8 heures du soir, le R. P. Van Tricht, donnera dans la grande salle de la rue du Sentier, une conférence, sous forme de causerie, au profit de l'œuvre du vestiaire des Ecoles catholiques.

Le R. P. Van Tricht, dont la réputation n'est plus à faire, est l'auteur de *la Comédie humaine, l'Illusion, le Luxe*, et de bien d'autres petites brochures pleines d'esprit et d'entrain.

L'entrée à cette conférence est fixée à 3 fr. et 1 fr. Les personnes désireuses d'y assister et de contribuer ainsi à une œuvre intéressante, trouveront des cachets chez M. H. Lemaire, libraire, Grande-Place.

Nos artistes.—Nous avons signalé, en son temps, l'envoi au salon d'un très beau portrait par M. Henry Jacquet. L'œuvre de notre concitoyen placée à la cimaise dans la salle 31, a attiré l'attention, et plusieurs journaux de Paris, le *Petit Journal*, la *Liberté*, le *Gil Blas*, la signalent parmi les tableaux les plus remarqués.

Arrestation de voleurs de cuivre. — Jeudi matin, M. Jules Dutriez, employé d'octroi, était informé que deux jeunes gens s'étaient présentés chez M. F. Heulst, marchand de vieux métaux, avec une brouette chargée de 93 kilog. de bouts de tuyaux et de calottes en cuivre, qu'ils avaient offerts en vente à vil prix; mais on avait refusé d'acheter. Il se mit à leur recherche et rencontra, rue de la Fonderie, l'un des deux compères qui conduisait la brouette, et qui, laissant là son véhicule, prit la fuite dans la direction des Onze-Chênes. M. Dutriez le rattrapa après une course de 500 mètres, et le força à venir au bureau.

En revenant il aperçut l'autre individu, non loin de la brouette et qui se sauva après avoir enlevé un paquet placé sur les débris de cuivre. L'autre aurait bien aussi voulu s'esquiver; mais l'agent Allart survint, et il fut arrêté et conduit au poste avec la brouette.

Après avoir raconté des histoires plus invraisemblables les unes que les autres; qu'il avait acheté le cuivre à Marcq, on avait trouvé la brouette sur la rue, il se décida à dire toute la vérité, à M. Cotard, commissaire du 1er arrondissement.

Son compagnon, qu'on ne connait pas encore, lui avait dit qu'il y avait à Wambrechies une vieille distillerie où il restait de grandes quantités de vieux cuivre, et qu'on avait toutes les facilités possibles d'y faire un bon coup. L'établissement était bien clôturé de murs, mais on n'en fermait jamais la porte, la nuit; il y avait bien un concierge, mais il ne s'était jamais réveillé, et il y était déjà allé souvent, puisqu'il avait vendu, à des brocanteurs de Roubaix, depuis peu de temps, pour plus de 200 francs de vieux cuivre qu'il était allé chercher là-bas.

Les deux complices se mirent en route, mercredi, à 11 heures du soir, et arrivèrent à Wambrechies à 2 heures 1/2. Il s'emparèrent d'une énorme brouette presque neuve qui se trouvait dans une cave, et le chargement fut vite fait.

Ils se rendirent d'abord à Roubaix, chez Mme L..., fille de M. Heulst, marchande de vieux métaux, et lui offrirent les 93 kilogs au prix de 70 cent. Mme L. ne voulut pas écouter les offres et les voleurs vinrent alors à Tourcoing, où ils arrivèrent à 6 heures 1/4. On connait la suite.

L'individu arrêté se nomme Pierre Garet, âgé de 22 ans, marchand de chiffons, demeurant au hameau de la Martinoire, commune de Wattrelos.

Quant M. Dutriez eut rejoint Garet, près des Onze Chênes, et qu'il l'eût engagé à venir au bureau acquitter les droits, il avait joué l'étonnement, disant qu'il ne savait pas ce qu'on lui voulait; qu'il ne conduisait pas de brouette, etc.

Le paquet que l'autre avait emporté en se sauvant, contenait une toile à matelas également volée à la distillerie de Wambrechies.

Deux tristes personnages. — Mercredi, vers le soir, des femmes et des jeunes filles, qui revenaient de leur travail par la rue Latérale, rencontrèrent deux jeunes gens qui se livrèrent en leur présence à des actes ignobles; l'une des femmes et son frère qui la défendait ont été frappés par l'un de ces misérables.

Le plus coupable a été arrêté; il se nomme Cyrille Debaveye, 17 ans, cordonnier, né à Cuesme (Belgique), demeurant aux Onze Chenes.

Un acte de courage. — Mardi vers le soir, pendant que les garçons brasseurs de M. Lefebvre déchargeaient de la bière à l'estaminet Savary, au Hallot, les deux chevaux partaient tout à coup à bride abattue dans la direction de l'Epinette.

Ils avaient passé sans encombre le pont du canal, mais une vieille femme qui passait sur la route et deux enfants qui jouaient à quelques pas, allaient être infailliblement renversés, écrasés, quand un courageux jeune homme du quartier, Jean-Baptiste Desruelles, se jeta à la tête des chevaux et parvint à les maintenir après s'être laissé trainer l'espace d'une vingtaine de mètres.

L'acte de dévouement de M. Desruelles mérite d'autant plus d'être signalé, que le jeune homme est blessé au pied, et ne marche qu'avec difficulté.

Roncq. — *Cessation de la fièvre aphteuse.* — Aux termes d'un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 3 mai, la déclaration d'infection par suite de fièvre aphteuse est levée à l'égard des locaux, enclos, herbages et pâtures, sur tout le territoire de la commune de Roncq.

— *Une séance athlétique.* — Une séance athlétique vient d'être donnée ici par trois jeunes gens, au profit d'une famille nécessiteuse, à l'estaminet de « l'Ancien Pied-de-Bœuf », au hameau du Blanc-Four.

Un cortège composé de cavaliers, de musiciens et des membres des sociétés « l'Humanité » et « l'Ancien Pied-de-Bœuf » est allé chercher les trois gymnastes au Moulin Rouge, puis la séance a commencé à cinq heures.

C'est avec une surprenante facilité que les trois jeunes gens, doués d'une force et d'une vigueur extraordinaires, ont manié les poids et les haltères. Aussi les spectateurs ne leur ont pas ménagé leurs chaleureux applaudissements. Pendant les exercices, des musiciens ont joué à la satisfaction générale des morceaux choisis de leur répertoire. La recette a été très fructueuse.

Linselles. — *Descente du Juge d'instruction.* — M. du Liscouët, juge d'instruction, accompagné de son greffier, est venu à Linselles, mercredi vers midi, relativement à un incendie qui s'est produit dernièrement dans la commune et que la rumeur publique attribue à la malveillance.

L'instruction n'a amené aucune découverte.

LILLE

Société des Sauveteurs du Nord. — L'assemblée solennelle de la Société aura lieu le dimanche 28 mai prochain, à trois heures, dans la grande salle des fêtes du siège central, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille, pour la distribution des récompenses.

A cinq heures et demie, banquet à l'annexe du Grand-Hôtel, rue Faidherbe, 15.

Les Courses de Lille. — Voici la liste des engagements pour la réunion du 11 mai 1893 :

PRIX DU GOUVERNEMENT (trot monté). — L. Boulnois, *Kirsch*; Dyol, *Farceuse*, G. Bailly, *Leshie*.

PRIX DU CHEMIN-VERT. H. de la Mairie, *St-Cloud*; Renaudeau d'Arc, *La Roche*; baron Ed. Gressier, *le Patron* et *Groslay*; E. de Lamotte, *Caramel*; Ouizille Gallice *Pesquetaire* 1/2 sang; comte de R. Tonnerre, *comte Jean*; E. Roffe, *Siamois*; H. Trochu, *l'Honorable*.

PRIX DES DAMES. — Comte d'Antichamp, *Crépu* 1/2 s.; Ouizille Gallice, *Pesquetaire* 1/2 s.; Renaudeau-d'Arc, *la Roche*; Ch. Stourm, *Etoupille*; baron E. Grenier, *Saint-Serge* et *Princess Ida*; E. de Lamotte, *Saint-Georges*; vicomte d'Autroche, *Lawrence*; Ch. Magdelaine, *Insurgé*; comte de A. de Contades, *Lille-Stag*, E. Grace, *Frell Moon*; comte G. de Cherisey, *Quartaud*; P. Teisset, *Arsenal*; Chapin, *Twinkle*.

STEEPLE-CHASE MILITAIRE. — Dusseris, *St-Sylvestre*; Renaudeau-d'Arc, *la Roche*; Querruau, *Planes*; vicomte d'Autruche, *Bon Garçon II*; Gadin de Valende, *Turcot*; H. Trochu, *l'Honorable*; J. du Chaux, *Eléonore*; 1/2 s; G Aupèle, *Biscotte*; Brecard, *Calilean*.

PRIX DU BOIS. — Comte d'Autichamp, *Crépu* 1/2 s.; H. Andrews, *Horloger*; Ouizille-Gallice, *Pesquetaire* 1/2 s.; vicomte d'Autroche, *Lawrence*; Ch. Magdelaine, *Insurgé*, Gudin de Vallerin, *Bon à rien*; comte A. de Contades, *Lille Scag*; H. Crombez, *Britomarte*; marquis de Ludre, *Fil*; E. Grau, *Frell-Moon*; baron H. Nevière, *Mob*; E. Ribaucourt, *Kildare* 1/2 s.; de la Roberdière, *Mirage II*; Brécard, *Fortin*; comte H. de la Rochefoucauld, *Fichue rosse*; comte de Crécy, *Redon*; J. Fauville, *Lin*; G. Ledat, *Wœnix*; De Gourden, *Mascaret*.

Un incendie rue Saint-Pierre. — Jeudi matin, vers neuf heures, un incendie a éclaté chez M. Brulois, horloger, ou plutôt dans le grenier de la maison portant le n° 17 de la rue Saint-Pierre, à Lille.

Dans cette maison, en effet, demeurent différents locataires : M. Brulois, horloger au rez-de-chaussée; M. Banois, employé dans une maison de la ville, au premier étage. Au second étage, sont différentes chambres occupées par des locataires, sous un grenier où M. Brulois place ses outils d'horloger et un grand nombre de pendules.

Vers neuf heures, Mme Barrois était descendue dans la cour, lorsque, brusquement, elle reçut sur la tête un morceau de bois enflammé. Elle appela aussitôt son mari et tous deux se mirent à crier « au feu ». Les locataires et les voisins accoururent et organisèrent aussitôt des secours.

Il était temps; le grenier était déjà en flammes. Quelques minutes plus tard, la toiture s'écroulait, lançant de tous côtés des gerbes d'étincelles, au grand effroi des voisins, qui craignaient pour leurs maisons.

Par bonheur, sous la conduite de M. Leblan, lieutenant de pompiers, le feu fut rapidement circonscrit. La maison fut inondée d'eau du troisième étage au rez-de-chaussée et, vers dix heures, tout était terminé.

Il est fort difficile, à l'heure actuelle, d'évaluer d'une façon exacte les dégâts. En effet, les différents locataires ont bon nombre de leurs meubles absolument pourris par l'eau.

Tout ce que l'on peut dire, c'est que M. Brulois, l'horloger, à qui appartenait le grenier, évalue à 600 francs la perte subie par lui, représentant ses pendules et ses outils. Il y a assurance.

Le service d'ordre était dirigé par M. Marion, commissaire de police du 2e arrondissement.

Concerts et Spectacles

Croix. — La musique municipale organise, pour le jeudi de l'Ascension, un grand concert qui sera donné sur le kiosque Holden, avec le bienveillant concours de la *Cæcilia Roubaisienne*, de la *Fanfare du Breucq* et de l'*Union chorale de Croix*.

Le cortège, auquel se joindront les sapeurs-pompiers et la Société de Gymnastique de la commune, ainsi que la Fir'Brigade (pompiers de la maison Holden), partira de la Croix Blanche à cinq heures.

Le programme du concert sera publié ultérieurement.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du jeudi 4 mai.* — RETOUR DU MONT-A-LEUX. — Un rattacheur, du nom de J. Heulst, âgé de 34 ans, ayant subi de multiples condamnations, le séjour de Roubaix et Tourcoing et Lille lui avait été interdit.

Or, lundi dernier, Heulst, qui habite Mont-à-Leux, se présenta au domicile de sa mère, rue Madeleine, à la Croix-Rouge, et fit de l'esclandre, ainsi qu'il en avait coutume. La pauvre femme se réfugia chez des voisins. C'est alors qu'Heulst lança une brique dans la fenêtre du 1er étage et se mit en devoir d'arracher les volets.

Mais survint le garde Denève qui le mit en état d'arrestation et le conduisit au poste.

Heulst comparait donc pour infraction à interdiction de séjour et bris de clôture : il est condamné à quatre mois d'emprisonnement.

Or, au moment où il retournait à sa place, il injurie le garde Denève à qui il dit : « Quand je sortirai de prison, tu me le paieras. »

Sur les réquisitions du substitut du siège, Heulst est ramené au banc.

— Regrettez-vous ce que vous venez de dire, lui demande le Président.

— Non, je ne le regrette pas, répétat-il.

Le tribunal lui inflige une nouvelle peine d'un mois qui ne se confondra pas avec celle précédemment prononcée.

MENACES D'UN MENDIANT. — Le garde de Forest avait arrêté un individu qui mendiait de porte en porte dans la commune. Il le conduit devant le Maire, mais l'homme se mit à injurier à la fois et ce dernier et le garde.

Il proféra même des menaces à leur égard.

François Baschier — c'est l'inculpé — encourt une peine de trois mois.

LES FRÈRES ENNEMIS. — Louis et François H..., sont établis chacun de leur côté, fabricants d'eau de seltz à Roubaix ; leurs rapports sont loin d'être cordiaux.

Ils sont aujourd'hui l'un et l'autre sur le banc de la police correctionnelle, sous l'inculpation de coups et blessures réciproques volontaires.

Louis H..., qui est plus âgé que son demi-frère François d'une vingtaine d'années, raconte que le 5 août dans la matinée, il passait avec sa voiture, rue de l'Alouette, quand il fut appelé dans un estaminet voisin par quelqu'un qui s'y trouvait. Il se rendit bénévolement, mais à peine était-il installé sur une chaise, prêt à prendre son café, qu'il voit surgir d'un coin son concurrent François, qui se précipite sur lui, le renverse, lui donne un coup de poing dans la poitrine et des coups de pied sur la figure.

— C'est dans un véritable guet-apens que je suis tombé! s'écrie-t-il.

François, lui, donne une toute autre version. Louis était entré dans le cabaret, il était déjà pris de boisson; à peine m'avait-il aperçu, ajoute-t-il, qu'il vient sur moi et de son pied me frappe au genou. Moi, je me défends, je le repousse et il tombe avec la chaise qu'il tenait en main; c'est ainsi qu'il s'est fait les blessures dont il se plaint.

Les diverses dépositions des témoins sont loin d'être d'accord.

Louis H... est condamné à cinquante francs, François à vingt cinq francs.

POUR OUTRAGES envers l'agent Gastelain, Elisa Desplanple comparait. L'affaire est remise à huitaine.

UN ANCIEN EMPLOYÉ du Refuge de Nuit à Roubaix, avait détourné divers objets au préjudice de l'œuvre, au lieu de les remettre à M. Buisine, président, qui porta plainte contre lui.

Charles Desfosseux est actuellement en fuite: il est condamné par défaut à deux mois. Me CONFORME.

Tribunal civil de Lille. — *Audience du jeudi 4 mai.* — ÉPILOGUE D'UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER. — On se souvient qu'il y a quelques mois, l'homme d'équipe Duquesne, par suite d'une fausse manœuvre, avait été écrasé entre deux wagons; il mourait peu de temps après des suites de ses horribles blessures.

Des poursuites correctionnelles avaient eu lieu contre l'employé qui remplissait à ce moment les fonctions de chef de manœuvre. Carroen avait été condamné à cinquante francs d'amende avec la loi Bérenger, pour homicide par imprudence, et la Compagnie du Nord avait été déclarée civilement responsable.

La veuve Duquesne fit ensuite un procès à la Compagnie devant la juridiction civile. Le tribunal vient de lui accorder pour elle personnellement une somme de trois mille francs et pour sa fille mineure, un livret de caisse d'épargne de mille francs.

NOUVELLES MILITAIRES

Manœuvre de garnison. — Les troupes de Lille exécuteront vendredi 5 mai une manœuvre de garnison dans les conditions suivantes :

PARTI A. — 16e bataillon de chasseurs à pied : 1 escadron du 19e chasseurs à cheval; 8 voitures du train, dont une voiture d'ambulance à deux roues.

Commandant du parti A : M. le lieutenant-colonel de Bellaing, du 19e chasseurs à cheval.

PARTI B. — Deux bataillons du 43e régiment d'infanterie, deux pelotons de cavalerie, une voiture d'ambulance à quatre roues.

Commandant du parti B : M. le lieutenant-colonel Michel, du 43e.

Directeur de la manœuvre : M. le colonel de Courson, commandant le 43e.

Thème général. — Le gouverneur de Lille apprend qu'un parti ennemi venant de Lannoy du Nord opère une réquisition à Forest; il envoie un détachement qui a pour mission de s'opposer à cette réquisition.

Dispositions particulières. — La tête de la colonne des troupes A passera à 6 heures 10 du matin à Fives (fourche des routes de Tournai et de Lannoy) et s'engagera sur la route de Lannoy.

La tête de la colonne des troupes du parti B passera à 7 h. 35 du matin (fourche des routes de Tournai et de Lannoy) et s'engagera sur la route de Lannoy.

Chaque homme du parti A sera muni d'un manchon blanc.

Dispositions générales. — Les troupes prenant part à la manœuvre devront emporter un repas froid et les chevaux une demi-ration d'avoine.

Chaque homme d'infanterie devra être pourvu de 8 cartouches, et chaque homme de cavalerie de 4 cartouches.

Dispenses au titre des industries d'art — Le jury d'Etat départemental chargé d'examiner les jeunes gens habitant le département, qui réclament la dispense prévue par l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 au titre des industries d'art, se réunira à la préfecture le mercredi 24 mai 1893, à dix heures du matin.

Sont admis à ces examens :

1° Les jeunes gens de la classe 1892;

2° Les jeunes gens ayant atteint ou devant atteindre l'âge de 18 ans avant le 1er novembre 1893, qui demanderaient à contracter l'engagement de trois ans, avec faculté d'envoi en congé au bout d'une année de présence sous les drapeaux.

Les candidats qui n'auraient pas encore adressé leur demande à la préfecture, doivent l'envoyer dans le plus bref délai, et au plus tard le 10 mai, accompagnée des pièces réglementaires.

Les trains d'été entre Lille et Mouscron. — A partir du 1er juin, le nouveau service d'été de la Compagnie du Nord sera mis en vigueur. Des modifications importantes seront apportées à l'horaire des trains, mais ces modifications ne sont pas encore arrêtées définitivement et ne seront connues que dans une huitaine de jours.

C'est surtout sur la ligne de Lille à Mouscron par Roubaix et Tourcoing, que le service sera le plus profondément transformé. Huit trains nouveaux seront mis en circulation. Ce qui portera le total des trains dans cette direction à 41 par jour, y compris les trains-tramways.

L'horaire de ces trains sera très probablement le suivant :

Departs de Lille. — *Matin* : 3 h. 40, poste; 5 h., omnibus; 5 h. 40, messageries; 6 h., omnibus; 6 h. 10, tramway; 6 h. 30, postal-omnibus; 7 h. omnibus; 7 h. 30, omnibus; 8 h., omnibus; 8 h. 15, omnibus-postal; 8 h. 30, omnibus; 8 h. 40, tramway; 9 h., omnibus-postal; 9 h. 40, tramway; 10 h., omnibus-postal; 11 h., omnibus; 11 h. 30, omnibus; 11 h. 40, tramway; midi, omnibus.

Soir : 1 h., omnibus; 1 h. 40, tramway; 2 h., omnibus-postal; 3 h., omnibus-postal; 3 h. 40, tramway; 4 h., omnibus postal; 5 h., omnibus-postal; 5 h. 40, omnibus-postal; 6 h. 10, tramway; 6 h. 30, omnibus; 6 h. 40, tramway; 7 h., omnibus; 7 h. 30; omnibus; 8 h., omnibus-postal; 8 h. 40, tramway; 9 h. 10, omnibus-postal; 10 h. 05, omnibus; 11 h. 05, rapide 1re classe; minuit 05, omnibus; minuit 35, omnibus.

Arrivées à Lille. — *Matin* : 5 h. 15, omnibus; 6 h. 05, tramway; 4 h. 15, omnibus; 6 h. 45, omnibus-postal; 7 h. 15, omnibus; 7 h. 35, express; 8 h. 05, tramway; 8 h. 15, omnibus; 8 h. 45, omnibus-postal; 9 h. 15, omnibus; 10 h. 05, tramway; 9 h. 45, omnibus; 10 h. 25, omnibus; 10 h. 45, omnibus; 11 h. 05, tramway; 11 h. 45, omnibus-postal; midi 15, omnibus; midi 45, omnibus-postal.

Soir : 1 h. 05, omnibus ; 1 h. 35, tramway ; 1 h. 55, omnibus ; 2 h. 15, omnibus-postal ; 2 h. 45, omnibus-postal ; 3 h. 55, tramway ; 3 h. 45, omnibus-postal ; 4 h. 15, omnibus : 5 h. 05, tramway ; 5 h. 45, omnibus-postal; 6 h. 30, omnibus-postal; 6 h. 45, omnibus ; 7 h.05, omnibus : 7 h. 45, T. L. : 8 h. 15, omnibus : 8 h. 45, omnibus ; 9 h. 05, tramway ; 9 h. 1/2, messageries ; 10 h.05, omnibus ; 10 h. 45, omnibus; 11 h. 45, pour les dimanches, lundis, fêtes et lendemains de fêtes seulement ; minuit 15, omnibus.

Chemin de fer du Nord. — A l'occasion des fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, la Compagnie du chemin de fer du Nord vient de prendre les dispositions suivantes :

Les billets de famille pour les vacances présentant des réductions de 15 à 45 0/0 seront mis en distribution aux époques désignées ci-après :

1. A partir du mardi 9 mai, avec durée de validité jusqu'au mardi 16 mai inclusivement.

2. A partir du vendredi 19 mai, avec durée de validité jusqu'au jeudi 25 mai inclusivement.

Les billets d'aller et retour individuels ainsi qui les billets hebdomadaires de bains de mer auront la même durée de validité pour ces deux périodes, c'est-à-dire que ceux délivrés à partir du 9 mai seront valables jusqu'au 16 mai inclusivement et ceux délivrés à partir du 19 mai seront valables jusqu'au 25 mai inclusivement.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux billets d'excursion du tarif spécial dont la durée de validité reste fixée à un jour.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

L'inspection des viandes

Roubaix, le 2 mai 1893.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*.

Un amateur de viandes saines appelait, dans votre estimable journal, daté du 24 août 1892, à cette place, l'attention de l'autorité municipale sur la nécessité d'un remaniement du service de l'inspection des viandes dans notre ville.

C'est là une réforme qui s'impose de plus en plus en raison du préjudice que cause au commerce local, le service actuel dont nul ne conteste l'insuffisance. Ne voyons nous pas tous les jours des bouchers déserter nos abattoirs et faire abattre au dehors, échappant ainsi aux droits d'abri, de ce fait, il en résulte une grande perte pour le budget de notre ville car ce n'est un secret pour personne qu'il se consomme plus d'une fois de plus de viande que nos abattoirs n'en fournissent.

Il nous semble que la ville pourrait remédier à un état de choses dont souffrent les intérêts de la cité, en assurant à ce service une meilleure organisation et une régularité qui, de toute persoune compétente, lui font actuellement défaut.

Il y va aussi de l'hygiène publique car chacun sait pertinemment que beaucoup de bestiaux abattus au dehors, le sont, le plus souvent, à coups de bonnets de coton; comme on dit vulgairement.

Du reste, n'en résulterait-il pas une augmentation de travail pour nos ouvriers de l'abattoir si injustement éprouvés par ce service illégal. De leur côté, les petits bouchers y trouveraient également avantage, car beaucoup d'entre eux ne peuvent, faute de ressources, se munir d'un cheval et d'une voiture pour faire des achats au dehors: ils y trouveraient certainement avantage si tous les bestiaux de boucherie seraient abattus dans nos abattoirs où ils auraient plus de choix et plus de facilité d'achat. Dans l'espoir que vous voudrez bien publier ces quelques lignes, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, l'hommage de mes sentiments respectueux.

Un Roubaisien amateur de règlement roubaisien.

NORD

M. Trannin. — Nous apprenons que M. Trannin, député de Douai, ne se représentera pas aux prochaines élections législatives.

L'élection du canton Nord d'Hazebrouck. — A propos de l'élection au conseil d'arrondissement qui a eu lieu dimanche dans le canton Nord d'Hazebrouck, notre excellent confrère l'*Indicateur* publie les lignes suivantes :

« Pour tout le canton le chiffre des électeurs inscrits est de 4,281.

» Votants 3,231; abstentions 1,060.

» La majorité absolue était de 1,600.

» M. Mordacq en ayant obtenu 1,602 a été proclamé élu avec une majorité de *deux voix*.

» Il suffisait donc du vote d'un seul électeur pour modifier ce résultat

» Disons aussi et sans vouloir récriminer qu'il suffisait d'un peu plus de discipline de la part de nos amis pour empêcher ce succès relatif de leurs adversaires, et pour éviter que dès le lendemain le *Progrès du Nord* annonçât *urbi et orbi* que M. Gustave Lhotte, sous-préfet, *dont M. Mordacq avait dû répudier publiquement le patronage*, s'était acquis l'estime et la sympathie de notre arrondissement. »

Le général de France à Douai. — Le général de France, commandant le 1er corps d'armée, est arrivé à Douai, mercredi soir, à 5 heures 35.

Nous remarquons sur le quai : le général Erb, accompagné de deux officiers d'artillerie; le commandant Voisin et le capitaine Beandier, le capitaine de gendarmerie, M. de Vanier.

Le général de France était en tenue civile, ainsi que ses deux officiers d'ordonnance; il est descendu à l'hôtel-buffet de la gare.

Jeudi matin, à neuf heures, le commandant du 1er corps d'armée a passé, sur le terrain de manœuvres de la Berce-Gayant, la revue de la garnison. Les troupes étaient commandées par le général Erb ; celles à pied étaient sous les ordres du colonel Guérin, du 27e d'artillerie; les troupes à cheval — quatre batteries attelées du 15e, trois batteries attelées et deux du 27e, sous les ordres du colonel Wolf, du 15e.

Après la revue, réception des autorités à l'Ecole d'artillerie.

Le général de France restera probablement deux jours à Douai et reviendra, dit-on, la semaine prochaine.

La grève d'Armentières. — Les ouvriers du tissage Villard, qui, ainsi que nous l'avons annoncé, avaient décidé la reprise du travail, sont rentrés jeudi matin dans les ateliers.

Mais au déjeuner, la grève a été déclarée de nouveau à la suite d'une difficulté survenue à propos du tarif, et les ouvriers n'ont pas travaillé dans l'après-midi.

PAS-DE-CALAIS

Les grèves de Lens. — Les briquetiers belges employés à Lens se sont mis en grève. Ils demandent le rétablissement du supplément de 5 centimes par 1000 briques qui leur avait été supprimé il y a quelques mois. Ils parcourent les rues en chantant.

La grève des tanneurs de Carvin, commencée hier, s'est terminée aujourd'hui.

Les patrons ont accepté la réduction de la journée de travail de 13 à 12 heures.

Béthune. — M. Vignerie est nommé sous-préfet de Béthune.

M. Mercier, sous-préfet de Béthune est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 4 mai.* — Pierre Demaegdt, Hotel-Dieu. — Blanche Laga, rue Fourcault, 2. — Arthur Vantieghem, rue d'Alger. — Albert Roussel, rue du Vivier, cour Ducrocq, 3. — Raymonde Deledicque, rue du Trichon, 28. — Henri Lebrun, rue Delattre, cour Delattre, 3. — Marie Liénard, rue Vaucanson, 69. — Léon Hayemmes, rue Archimède, 37. — *Déclarations de décès du 4 mai.* — Albert Rombouts, 19 mois, rue d'Alma, fort Frasez, 95. — Georges Kindt, 1 mois, rue de la Balance, 89. — Marguerite Desreumaux, 3 ans, Place du Rédempteur. — Victor Durieux, 2 ans, rue Rossini, 15 — Legrand, présenté sans vie, rue Montgolfier. — Marthe Béghien, 2 ans 7 mois, rue Beaurepaire, 150. — Armande Loeuillieux, 8 mois, rue d'Hem, cour Plat. — Adolphe Dubois, 11 mois, rue Lafontaine. —Octavie Lambrecq, 19 mois, rue d'Estaing. — Ferdinand Reynaert, 27 jours, rue de la Balance, 39. — Albert Vanrenterghem, 2 ans, rue Bollin, ruelle Fremaux.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 4 mai.* — Léon Hocepied, rue de Gand. — Georges Dessauvages, rue de Croix-Rouge. — Jeanne Ducoulombier, rue de l'Amidonnerie. — Germaine Detournaux, rue des Poutrains. — *Déclarations de décès du 4 mai.* — Pauline Corsellis, 23 ans, marchande, rue des Moulins. — Berthe Roussel, 1 mois, rue Neuve-de-Roubaix. — Julien Bouche, 9 mois, rue de la Latte. — Louise Vanuxeem, 27 ans, ménagère, rue du Blanc-Seau. — Victor Debaere, 3 mois, rue de Gand.

BONDUES. — *Déclarations de naissances du 28 avril au 4 mai.* — Jules Dujardin, au Jambon. — Léocadie Dehaene, au Jambon. — *Mariage.* — Florentin Bayart, 25 ans, négociant, et Marie Catteau, 25 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 28 avril au 4 mai* — Jules Lagache, 52 ans, cultivateur, à la Chanterelle.

MARCQ-EN-BARŒUL. — *Déclarations de naissances du 27 avril au 4 mai* — Robert Cornille, cour Luiset. — Léa Liégeois, rue du Risban. — Albert Constant, rue de Tourcoing. — Berthe Delespierre, au Molinel. — Hélène Devos, cour Neugebaure — *Déclarations de décès du 27 avril au 4 mai.* — Léon Devriére, 7 mois, rue Sebastopol. — Julien Vanhoucke, 2 ans 1/2, rue Sainte-Marie — Louise Dhaese, 4 mois, rue St-Roch.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille JÉNART-CARRION qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Séraphin-Joseph JÉNART, entrepreneur, décédé à Roubaix, le 4 mai 1893, dans sa soixante-quinzième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le samedi 6 courant, à 5 heures, à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 7, à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 8 dudit, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Jean, 138.

Les amis et connaissances de la famille NIFFE-DESQUIENS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Charles-Louise-Joseph NIFFE, décédé à Tourcoing, le 4 mai 1893, dans sa 79e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le samedi 6 courant, à 8 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 8 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Eloi (Blanc Seau). Les Vigiles, seront chantées le même jour, à 3 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Carliers, à 9 h. 1/4. — L'Obit du Mois sera célébré le lundi 5 juin, à 9 h. 1/2, en la même église.

BELGIQUE

Mouscron. — Le R. P. A. Masselis, de l'Ordre des Rédemptoristes, ancien professeur au collège de Mouscron, vient d'être nommé recteur de la Maison de Bruxelles.

Belleghem. — *L'incendie de la ferme Duqueusne à Belleghem.* — L'incendiaire de la ferme Duqueusne a été arrêté. Il parait que cet individu voulait épouser la fille Duqueusne mais que les parents s'opposaient à ce mariage. Irrité de ce refus il a mis le feu à la ferme.

Un grave accident aux laminoirs de Jupille. — Mardi soir, aux laminoirs de Jupille, le volant du gros train s'est brisé, des débris ont été projetés dans le hall, blessant deux ouvriers et causant des dégâts évalués à plus de 40.000 francs.

Le volant pesait 22,000 kil. et telle a été la force de projection, que des morceaux d'acier de 2,000 à 2,500 kilos ont été retrouvés à une distance de 80 à 90 mètres des laminoirs. C'est providentiel qu'il n'y ait pas plus de blessés.

Aerschot. — *Un parricide.* — Un charretier, conduisant son véhicule lourdement chargé, s'arrêtait devant la maison de son père lorsque celui-ci lui fit remarquer que son attelage était surchargé.

Une discussion suivit. Elle dégénéra bientôt en rixe au cours de laquelle le père reçut un coup de couteau dans le dos.

Le frère ainé accouru aux cris de la victime reçut à son tour un coup de couteau dans le bras.

Le meurtrier était ivre. Il a été arrêté quelques heures après son action criminelle.

Au Sénat. — *Séance du 4 mai.* — On entame sans incident la discussion du budget des chemins de fer, postes et télégraphes.

A la Chambre. — *Séance du 4 mai.* — MM. Beernaert et Buls assistent à la séance.

M. Beernaert dépose un projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses.

On continue la discussion du budget de la justice.

M. de Broqueville demande la réduction des frais d'internement des aliénés ; il demande la création d'un asile d'aliénés à Gheel.

M. le ministre Lejeune continue son discours; il déclare que la loi sur la mendicité et sur le vagabondage a eu de bons effets, qu'il ne peut modifier l'article 25 de cette loi, et que celle-ci a tenu éloignés du pays les vagabonds étrangers; il refuse de modifier la loi.

M. Lejeune déclare qu'il instituera, aussitôt que le trésor le permettra, des substituts du procureur du Roi auprès des justices de paix jugeant correctionnellement.

M. Loslever ne s'associe pas aux critiques contre l'article 25 de la loi sur le vagabondage. Il dit qu'il y a certainement des réformes à appliquer et il en signale la base.

M. Eeman rend hommage au ministre de la justice qui a su d'une façon admirable réprimer les abus contre l'exploitation de l'enfance.

Un attentat à la dynamite à Pâturage. — Au cours de cette nuit on a tenté de faire sauter à la dynamite la demeure d'un ouvrier qui, pendant la grève dernière, n'avait pas abandonné son travail, Jean-Philippe Druez.

Les dynamitards n'ont heureusement pas réussi dans leur œuvre de destruction, mais l'explosion a produit quand même des dégâts importants: la porte et les fenêtres ont été brisées.

Les coupables sont inconnus.

Un drame à Saint-Trond. — Un homme de la ville, nommé Smets, qui était occupé dans un bois de Marlinnes, sur la route de Liège, à dénicher des corneilles, a reçu par derrière un coup de fusil que l'on croit avoir été tiré par un garde chasse.

Smets a été transporté à l'hôpital de Saint-Trond, grièvement blessé.

Une instruction est ouverte.

Les betteraves. — Voici, d'après les rapports officiels, la situation de la culture de la betterave :

Les terres sont excessivement difficiles à aborder pour les semis qui ne parviennent pas à lever dans la croûte durcie du sol. Si la sécheresse persiste, les semis pourraient être entièrement compromis et par conséquent la récolte aussi, circonstance d'autant plus grave que les emblavures de betteraves occupent cette année une surface beaucoup plus grande que les années précédentes.

Cette extension donnée à la culture de la betterave est due à une double cause :

Les prix presque ridicules offerts pour les céréales et, d'autre part, les prix rémunérateurs que les industriels offrent pour les racines sucrières.

Les contrats de cette année portent 26 à 27 francs les 1,000 kilos avec un rendement de 12 0/0 de sucre.

Un enfant brûlé vif. — Un épouvantable accident vient d'arriver à La Glanerie (Belgique).

Un cultivateur du nom de Bariseau se rendait à son travail, dans les champs, avec son enfant. Tous les deux s'assirent sur une botte de paille. Le père, en allumant sa pipe, jeta par mégarde l'allumette sur la paille, puis se mit à son travail, laissant son enfant au même endroit. Bientôt des cris terribles retentirent : la botte de paille était en flammes. Les voisins et le père accoururent, malheureusement il était déjà trop tard. Le malheureux enfant était horriblement carbonisé.

COMPTOIR DES FONDS NATIONAUX

Société Anonyme au Capital de 5 Millions — 92, Rue Richelieu, Paris

Paiements et Encaissements. Ordres de Bourse au comptant et à terme. Souscriptions aux Emissions. Coupons. Placements, etc., etc. Service spécial de renseignements financiers.

N. B. — *Sous la surveillance du* **Comptoir des Fonds Nationaux** *paraissent tous les dimanches les* **Annales de la Bourse**, *journal financier, 20 pages. Ce Journal s'occupe de toutes les valeurs de Bourse, sans exception, cotées ou non cotées. Articles nombreux. Revue de la Semaine. Informations. Tous les Coupons. Tous les Tirages. Cote complète. Prix de l'abonnement : 4 francs par an. Est envoyé* **gratuitement**, *à titre d'essai, pendant un mois. Adresser les demandes à M.* le Dr des **Annales de la Bourse**, 92, Rue Richelieu, Paris.

34600

Un grand nombre de maladies de la peau et du sang sont tellement désagréables qu'on cherche à les guérir par tous les moyens possibles. Le meilleur est de prendre tous les matins une cuillerée à café de *Tisane Dussolin*, qui se trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. 34331

CHAMBRES ET APPARTEMENTS A LOUER

(Voir le Tableau à la 4e page)

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Dimanche 7 mai. Concours sur Saint-Just. Prix d'honneur 100 francs, organisé par « L'Union Fédérale colombophile » au siège de la Société « L'Egalité », établie chez M. Henri Frady à l'angle de la rue de Toulouse et du Marché du Fontenoy. Mise par pigeon 1 fr 50, les pigeons à 50 centimes participent aux prix d'honneur. Poule unique 25 cent. Poule à 50 c., 1 prix par 50 inscriptions. Poules facultatives à 1, 2, 3 et 5 francs. Marquage secret au moyen de la bague en caoutchouc doublée et soudée (J. Rosoor). Constatation obligatoire par l'appareil automatique (Van den Bossche). Mise en panier samedi 6 courant, de 3 à 6 h. 1/2 du soir. Convoyeur Joseph Dedoncker.

Avis : A partir de samedi 6 mai, le convoyeur Dedoncker partira avec les paniers pour Seclin au train de 8 h. 07 du matin au lieu de celui de 9 h. 27. Les amateurs sont priés d'arriver en gare avant 7 h. 1/2.

LES COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Dimanche 7 mai. Un 2 de 3 mort pour 50 francs avec partie de plaisir à 10 fr. chez M. Henri Brènne, cabaretier au Zanzibar, boulevard Beaurepaire. On fera battre cinq paires. Mise au parc à cinq heures

— Lundi 8 mai. Attaque d'une partie de 100 francs avec paires de plaisirs à 10 fr. au « Maréchal de Coyghem » contre « les jeunes gens de chez Mulliez » associés à Henri Hermann (dit Coc). Tous poulets bien connus. Le rendage de la partie aura lieu chez M. Mulliez, le lundi 15 mai.

Jeudi, à partir de six heures du soir, a eu lieu un 2 de 3 mort pour 30 fr. avec paire de plaisir à 5 fr. chez M. C. Vandamme, au Bon Vivant, rue des Champs, contre la société de Neuville. Celle-ci a gagné deux paires sur trois plus la paire de plaisir.

Dimanche 7 mai, un 4 de 7 pour 50 fr., compris une paire de vieux cités également pour 50 fr. chez M. Desrousseaux. « à l'Ours », contre la société de Beaurepaire. Mise au parc à 5 heures 1/2.

MOUVEAUX. — Dimanche 7 mai, rendage « au Grand Roubaix » contre M. Mulliez, de Croix. Il y aura une cinquième paire pour un jambon.

JEUX DE BOULES A LA PLATINE

TOURCOING. — Dimanche 7 mai 1893, il sera joué à la platine chez M. Franchomme Destombes, cabaretier au Brun Pain, à la « Pomme d'Or. » 120 francs de prix répartis comme suit : 1er prix, 30 fr. 2e, 25; 3e, 20; 4e, 15; 5e, 10; 6e, 5; plus 3 primes de 5 francs.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers & PAR FIL SPÉCIAL)

L'attentat contre M. Gladstone

Londres, 5 mai. — Townsend, l'individu arrêté pour avoir tiré un coup de pistolet à minuit devant le ministère où habite M. Gladstone dans Downing street, a comparu de nouveau aujourd'hui devant le magistrat de Bow street, mais l'affaire a encore été ajournée parce que l'enquête n'est pas terminée, et aussi parce que le médecin chargé d'examiner l'état mental de Townsend a déclaré qu'il lui est nécessaire, pour se faire une conviction, d'observer le prisonnier pendant une période plus longue.

Assassinat d'un Cheik. — Tristes exploits d'un prince russe

Saint-Pétersbourg, 5 mai. — On ne s'entretient dans les cercles aristocratiques et militaires de Saint-Pétersbourg que de la scandaleuse affaire suivante, dont un prince russe a été le triste héros.

Il y a quelques mois, le prince Dohordohadzé, lieutenant-colonel des cosaques du Kouban, fut, par ordre du tsar, interné à Askhabad, pour avoir, dans un moment d'ivresse, insulté et maltraité des gendarmes dans l'exercice de leurs fonctions.

Or, le prince Dohordohadzé vient de se signaler par un nouvel exploit encore plus grave que le précédent.

Au cours d'une discussion avec le cheik Aga-Ben-Taïroff, il poignarda ce dernier. Le meurtrier, d'après les lois russes, est justiciable de la cour martiale et le Code militaire punit de la peine de la pendaison les crimes de ce genre.

Vu la haute situation sociale du coupable, le général Kourapatkine, gouverneur du district transcapien, soumit cette affaire au tsar.

On affirme qu'Alexandre III aurait fait télégraphier au général d'appliquer la loi dans toute sa rigueur.

Guillaume II et le Vatican

Rome, 5 mai. — C'est juger bien légèrement la politique du St-Siège que de croire qu'il a suffi d'une visite du jeune empereur d'Allemagne pour lui faire changer son orientation depuis longtemps définie. Il est incontestable que Léon XIII a été très satisfait de cette visite, mais pour cette raison bien simple que l'empereur a montré à son égard une déférence qui ressemblait peu à l'attitude un peu moqueuse de sa première visite.

On voit que les années ont passé pour lui aussi et que Guillaume II s'est persuadé maintenant que le Saint-Siège est une force avec laquelle il faut compter.

Guillaume II, vous pouvez le dire, a été d'une correction parfaite, n'insistant sur aucune des questions sur lesquelles il pourrait être en trop grand désaccord avec le Souverain-Pontife. Il n'a pas du tout demandé l'intervention du Saint-Siège en faveur des lois militaires : d'abord parce qu'il savait que Léon XIII n'aurait pas pu la lui accorder, ensuite parce qu'il était bien convaincu que la bonne impression que produirait sa visite sur le centre du Reichstag serait très suffisante.

... J'ajoute, enfin, que Léon XIII s'est trouvé en présence de l'incarnation du principe monarchique... peut-être l'empereur le lui a-t-il fait sentir. Mais le Souverain Pontife ne s'est pas laissé ébranler, et il n'a pas eu de peine à lui montrer que, pour le Saint-Siège, toutes les formes du gouvernement sont bonnes quand l'Eglise n'est pas persécutée et quand le clergé peut exercer librement son ministère.

Je puis vous déclarer, et je vous autorise à le répéter, qu'une bonne partie de l'entretien a roulé sur ce point essentiel de la politique pontificale. Et Léon XIII n'a pas eu de peine à lui prouver combien le Saint-Siège avait raison de ne pas avoir de préférence pour une forme de gouvernement plutôt que pour une autre.

En résumé, le résultat de l'entrevue est qu'il n'y a aucun changement dans la politique pontificale : mais une réelle satisfaction a été donnée au pape en faisant disparaître, par une grande déférence, la mauvaise impression de la première visite d'autrefois.

BIBLIOGRAPHIE

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU NORD

On a reproché aux grands ouvrages biographiques d'être incomplets et de laisser de côté des personnalités dont il serait souvent utile de retrouver la trace ou de connaitre l'histoire.

L'éditeur Jouve vient de combler cette lacune par la création des *Dictionnaires départementaux* qui contiennent la liste et les biographies des notabilités de chaque département dans les lettres, les sciences et les arts, dans la politique, la magistrature, l'armée, la noblesse, le haut clergé, l'industrie, le commerce, l'agriculture, la finance, etc.

Les dictionnaires de la Seine-Inférieure, de la Marne, de Seine-et-Oise ont déjà paru et ont obtenu un très légitime succès. Les biographies qu'ils renferment sont, en effet, très complètes, et les photographies, qui sont intercalées dans ces ouvrages, leur donnent un attrait de plus.

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'insister pour démontrer l'utilité de ces dictionnaires tant au point de vue des contemporains que pour les générations à venir. Cette œuvre n'a bien entendu, aucune couleur politique; elle constitue, en quelque sorte, le *livre d'or* du département, la source officielle où l'on ira puiser des renseignements.

Le *Dictionnaire du Nord* est commencé depuis trois mois environ; il paraitra incessamment. Quelques retardataires ont omis de retourner leurs épreuves, ils sont priés de ne pas tarder davantage. Les personnes qui auraient été oubliées sont également priées d'envoyer de suite des renseignements permettant d'établir leur notice.

Si chacun y met un peu d'empressement, nous posséderons bientôt un ouvrage fort intéressant.

Les notices, photographies et renseignements doivent être adressés à l'éditeur, M. Henri JOUVE, 15, rue Racine, à Paris.

Le Monde illustré, 13, quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 29 avril 1893. — Gravures. — Italie : Les noces d'argent des souverains italiens. Rome : Arrivée de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne. — L'empereur et l'impératrice se rendant au Vatican. — La revue passée en l'honneur de Guillaume. — Le tournoi historique dans les jardins de la villa Borghèse.— Serbie: Belgrade. Le coup d'Etat: Etudiants acclamant le roi Alexandre Ier. — Beaux-Arts : Aveux, tableau de M. Artigne. — Nécrologie: M. de Mazade, de l'académie. — M. Gustave Nadaud, chansonnier. — Paris : Le numérotage des fiacres.

Texte. — Chroniques : Le Courrier de Paris, par Pierre Véron. Théâtres, par H. Lemaire. Musique, par A. Boisard. Beaux-Arts, par Olivier Merson. Le numérotage des fiacres, par Guy Tomel. Le Sport, par Archiduc. Explications de gravures, Echecs. Rebus, Revue comique, choses et autres, Bibliographie, Récréations de la famille, Science amusante, etc., etc.

En supplément : *Ce qu'elle voulait*, roman par Pierre Maël, illustrations de Marold. — Le numéro : 50 centimes.

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 1066e livraison (6 mai 1893).— TEXTE : L'aventure d'Alexandre Vorzof, par Mme de Nanteuil. — L'Ecole des Chartes, par Charles Dompaire. — Les voyages merveilleux de Lazare Poban, par Eugène Mouton. — Dessin à la brosse, par Daniel Bellet. — Chaque numéro, 40 centimes.

ILLUSTRATIONS DE : A. Paris, Myrbach, G. Vuillier, etc.

ABONNEMENTS : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Sœur Cirémie, Supérieure du Pensionnat de la Providence à Conflans, Ste-Honorine (Seine-et-Oise), déclare : — Depuis que j'use du St-Jacobs Oil en frictionnant le siège de mes douleurs rhumatismales, j'en éprouve un grand soulagement. 34601

TAPIS ET TENTURES

Foyers, Carpettes, Portières, Tapis, Moquette, Aubusson. Spécialité de Tapis de table en peluche, soie et laine.

DÉPOT DE FABRIQUE

Il sera reservé un escompte de 5 à 8 0/0 *aux personnes qui voudront bien nous charger de leur installation en tapis et tentures.* 34044

L. DECRAENE-MATHIEU

28, Rue de la Gare, ROUBAIX

OUVRAGES d'agrément

BRODERIES EN TOUS GENRES

Tapisseries fantaisies ET DE STYLE

ORNEMENTS D'ÉGLISES ÉCHANTILLONNÉS

FOURNITURES pour tous ouvrages

LEÇONS A DOMICILE

VOYAGES

organisés par le **Bureau Scandinave**

108, Boulevard du Nord, 108, BRUXELLES

CHICAGO EXCURSION EN AMÉRIQUE

DÉPARTS : 10 juin, 15 juillet, 12 août

Durée 42 ou 56 jours

Luxembourg PÉLERINAGE D'ECHTERNACH Départ : 21 mai. — *Durée : 4 jours*

Londres COURSES DU DERBY D'EPSON Départ : 25 mai. — *Durée : 8 jours*

CAP NORD Visite des trois capitales Scandinaves Départ : 20 juin. — *Durée 31 ou 41 jours*

L'Ouest de Norwège, Suède & Danemarck Départ : 6 juillet *Durée : 25 jours*

Voyages en tous pays

Voyages individuels. — Voyages de noces

Programmes et renseignements gratuits 34529

A LA MAISON DE CONFIANCE

Horlogerie **A. BARTHET**, à BESANÇON (Doubs)

REMONTOIRS OR TRIPLE INDÉFRAICHISSABLES GARANTIS Hommes et Dames **25 francs**

REMONTOIRS Métal. . . . . **8 fr.** Tout argent. . **15 fr.** *Hommes et Dames* GARANTIS

MONTRES depuis 5f, CHAINES, RÉVEILS, BIJOUX. ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ SUR DEMANDE.

24126

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripleines et métal. **Edouard Defretin**, 15, rue Plutarque.

PAS DE BON POTAGE SANS Tapioca Rils

Exiger la Marque de Fabrique l'AS de TRÈFLE à QUATRE FEUILLES

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épiceries et de produits alimentaires.

Gros : 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

43351